

Appel à la concurrence 2017 dans le cadre de l'action
« Proposition de Formations collectives à l'attention
des publics PLIE »
Cahier des charges

(Sous réserve de la validation par les instances européennes du projet déposé)

Date limite de réception des offres : mercredi 26 avril 2017 à 17h

Pouvoir adjudicateur :

GIP Réussir en Sambre Avesnois
20 avenue Alphonse de Lamartine
BP 40247
59607 MAUBEUGE Cedex
Téléphone : 03.66.32.32.00
Mail : resa@gipreussir.fr



Réussir en Sambre Avesnois est cofinancé par le Fonds Social Européen dans le cadre du PON FSE Emploi et Inclusion 2014-2020 et du PO Région Nord-Pas de Calais 2014-2020, et par l'Initiative pour l'Emploi des Jeunes dans le cadre du PON IEJ 2014-2020

CAHIER DES CHARGES

SOMMAIRE

	N° page
01 - Présentation de la structure	3
02 - Contexte de l'action	4
03 - Présentation de l'action et des besoins du GIP	5
04 - Obligations de publicité	6
05 - Dispositions diverses	6
06 - Conditions de rendu des offres	7
07 - Fiche Action : « Proposition de Formations collectives à l'attention des publics PLIE »	8
08 - Annexe 1 : Lettre d'engagement	10
09 - Annexe 2 : Modèle de réponse	11
10 - Annexe 3 : Eléments de contexte économique et social du bassin d'emploi Sambre Avesnois	16

1. Présentation de la structure

Réussir en Sambre Avesnois est un Groupement d'Intérêt Public (GIP) qui a pour objet d'être le support juridique pour la réalisation et le développement des activités « Mission Locale », « PLIE » et « Maison de l'Emploi ». Il est chargé de la mise en œuvre d'une politique territoriale d'insertion sociale et professionnelle sur les territoires de la Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre, la Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois, la Communauté de Communes Sud Avesnois et la Communauté de Communes du Pays de Mormal.

Elle permet d'échanger, de partager sur les savoir-faire et les moyens qui doivent profiter à la continuité des parcours des publics en difficulté et d'élargir l'offre de service sur l'ensemble du territoire de l'arrondissement d'Avesnes-sur-Helpe.

La transparence et la complémentarité pour la cohérence, la pertinence et l'efficacité sont les maîtres mots de Réussir en Sambre Avesnois, porté par la volonté politique des élus du territoire qui ont fait le choix de :

- Observer pour agir
- Communiquer autour d'une orientation de qualité
- Former pour améliorer l'insertion professionnelle et la sécurisation des parcours
- Renforcer la politique territoriale pour la jeunesse
- Favoriser le développement local et l'attractivité du territoire
- Qualifier les parcours d'insertion des publics en difficulté
- Proposer une offre de services de proximité

Les activités principales de Réussir en Sambre Avesnois s'articulent autour de 3 axes :

- 1/ L'information, l'accueil et l'orientation de tous les publics
- 2/ L'accompagnement, au travers des divers dispositifs mobilisés, des publics et des entreprises
- 3/ Le développement via l'ingénierie de projet

Sur chacune de ces trois activités, Réussir en Sambre Avesnois assure une mission de service aux publics et fait évoluer les pratiques par l'expérimentation et l'innovation.

Un service pour le territoire :

Une offre de service pour tous les publics.

Un objectif : l'emploi. Réussir en Sambre Avesnois aide également à résoudre les problèmes de mobilité, de qualification, de santé et de logement, freins à la réussite professionnelle.

Une mise en synergie des professionnels avec des compétences diverses, experts en leurs domaines.

Une structure unique avec des antennes de proximité.

Une offre de service répondant aux besoins d'un territoire, validée et portée politiquement.

Des solutions proposées qui correspondent aux problématiques des publics et des entreprises.

Une équipe qui révèle et valorise les talents.

Un intérêt collectif partagé (entre Réussir en Sambre Avesnois, son équipe et ses partenaires).

Un Générateur d'Avenir : des diagnostics de besoins, des projets et des plans d'action, en lien avec le développement économique du territoire, et à destination de la population.

Un accompagnement individualisé et personnalisé permettant d'apporter des réponses adaptées avec l'aide de pôles ressources.

Une structure ressource en ingénierie de projets et de financements.

Une aide aux PME/PMI sur le volet Ressources Humaines.

Une structure qui coordonne les acteurs locaux en s'appuyant sur une dynamique partenariale.

Une offre d'Accueil, d'Information et d'Orientation pour tous et de proximité.

Une orientation professionnelle tout au long du parcours de la personne, en lien avec les acteurs et le contexte du territoire.

Une légitimité d'intervention acquise par sa gouvernance, son portage politique, ses compétences internes et son animation partenariale locale.

Réussir en Sambre Avesnois est cofinancé par le Fonds Social Européen et a le soutien des partenaires institutionnels suivants :

- La Communauté d'Agglomération de Maubeuge Val de Sambre
- Les Communautés de Communes du Cœur de l'Avesnois, du Pays de Mormal et du Sud Avesnois
- Le Conseil Régional des Hauts de France
- Le Conseil Départemental du Nord

2. Contexte de l'action

- Le Fonds Social Européen

Le FSE, à travers les programmes « Convergence » et « Compétitivité régionale et emploi », contribue à la réalisation des objectifs de la stratégie européenne pour l'emploi (dite Stratégie de Lisbonne) :

- Augmentation du taux d'emploi global
- Augmentation du taux d'emploi des femmes
- Augmentation du taux d'emploi des seniors (55-64 ans)

A ce titre, il cofinance les politiques nationales, régionales et locales en matière d'emploi, de formation et d'insertion professionnelle.

Pour cette nouvelle période de programmation, l'accent est mis sur :

- 1- l'accompagnement vers l'emploi des demandeurs d'emploi et des inactifs, le soutien des mobilités professionnelles et le développement du partenariat
- 2- l'anticipation des mutations et la sécurisation des parcours professionnels
- 3- la lutte contre la pauvreté et la promotion de l'inclusion

- Les grands principes de gestion de Réussir en Sambre Avesnois

L'additionnalité, la subsidiarité, le partenariat sont les trois principes que respecte Réussir en Sambre Avesnois :

Additionnalité : Réussir en Sambre Avesnois intervient pour impulser de nouvelles actions ou renforcer des actions existantes. Il peut apporter des moyens supplémentaires pour les renforcer.

Subsidiarité : L'équipe responsable de l'animation de Réussir en Sambre Avesnois, autant que faire se peut, complète les missions et les actions de ses partenaires (réfèrents, opérateurs appelés contractuellement bénéficiaires,...) avec qui sont passées des conventions d'objectifs.

Coordination-partenariat : La fonction centrale est d'impulser et de coordonner les actions afin que les participants puissent suivre des « parcours d'insertion » débouchant sur un emploi, ou sur une formation qualifiante, avec un minimum de temps mort entre ces actions.

- Les caractéristiques socio-économiques du territoire de la Sambre Avesnois

→ Un territoire jeune mais vieillissant.

→ Un ancrage des situations de pauvreté et de précarité : le revenu net moyen par habitant est de 12% inférieur à la moyenne régionale.

→ Une augmentation des familles monoparentales, compliquant l'insertion professionnelle, et fragilisant les cellules familiales, par la précarité accrue des ressources.

→ Une population globalement moins diplômée, confrontée à l'illettrisme et cumul des difficultés à l'insertion professionnelle : cadre familial restreint, socialement et culturellement pauvre ; méconnaissance de l'environnement périphérique économique, social, culturel ; isolement social, notamment dans les zones rurales, blocages psycho sociaux (peur de l'inconnu), préjugés et idées reçues sur « l'extérieur », difficultés à communiquer avec les autres hors de son cercle de connaissances.

→ Un faible taux d'activité féminin, et une tranche 55-64 ans en grande difficulté d'emploi pour un faible taux d'emploi sur le bassin de 53 %.

→ Une part des contrats aidés non marchand élevée qui porte parfois les publics à ne plus se tourner vers l'emploi marchand et à réserver leurs recherches à ce type de contrat.

→ Un sas d'accès à l'emploi qui passe majoritairement par de l'intérim et des contrats de courte durée.

→ Un potentiel de développement d'emplois de services et des envies d'entreprendre qui nécessite d'être encouragées.

→ Des opportunités existantes sur un bassin qui reste essentiellement industriel, avec des emplois à pourvoir mais à rendre attractifs.

→ Un dispositif de contrat de professionnalisation insuffisamment exploité pour des publics qui sont souvent réfractaires à la formation continue en raison des échecs rencontrés en formation initiale.

- L'activité PLIE de Réussir en Sambre Avesnois

Les Plans Locaux pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) constituent des dispositifs de mise en cohérence des interventions publiques au plan local, afin de favoriser l'accès ou le retour à l'emploi des personnes les plus en difficultés.

Les PLIE doivent ainsi permettre d'améliorer l'accès à l'emploi des femmes et des hommes confrontés à une exclusion durable du marché de l'emploi, résultant d'une accumulation de difficultés professionnelles et sociales liées à un faible niveau de qualification, à la situation familiale, à l'âge, au logement, à la santé, ou encore à la marginalisation sociale.

Les trois PLIE de l'Arrondissement d'Avesnes ont été regroupées au sein du GIP Réussir en Sambre Avesnois. La conjugaison des compétences permet une efficacité plus grande de l'accompagnement proposé. Plus de parcours individualisés, renforcés et de proximité seront proposés aux participants.

Les orientations du PLIE de Réussir en Sambre Avesnois s'inscrivent dans le cadre du nouveau Programme Opérationnel National Fonds Social Européen 2014-2020 de l'objectif « Emploi et Inclusion », et notamment dans l'axe prioritaire 3 (Lutter contre la pauvreté et promouvoir l'inclusion) qui se décline en 3 objectifs spécifiques (OS) :

- OS 1 : Augmenter le nombre de parcours intégrés d'accès à l'emploi des publics très éloignés de l'emploi en appréhendant les difficultés rencontrées de manière globale
- OS 2 : Mobilisation des employeurs et des entreprises dans les parcours d'insertion
- OS 3 : Développer les projets de coordination et d'animation de l'offre en faveur de l'insertion et de l'ESS

Le PLIE de Réussir en Sambre Avesnois s'appuie également sur les financements du Département à travers 3 axes :

- Axe 1 : Médiation directe à l'emploi
- Axe 2 : Club Expérience Senior
- Axe 4.2 : Accompagnement à la construction de parcours

Pour mettre en action ses orientations stratégiques, Réussir en Sambre Avesnois établit des conventions avec les acteurs opérationnels. Il apporte des moyens supplémentaires et participe au financement d'actions.

Le présent appel à la concurrence s'articule grâce à une fiche action. Il vise à proposer un cadre de référence aux acteurs opérationnels qui souhaitent coopérer avec Réussir en Sambre Avesnois.

- Le cadre de référence

L'article L.322-4-16-6 du Code du Travail qui définit le rôle des PLIE.

La Circulaire du Ministère de l'Emploi et de la Solidarité du 21 décembre 1999 relative au développement de Plans Locaux pluriannuels pour l'Insertion et l'Emploi.

Le Programme Opérationnel National validé par la Commission européenne le 10 octobre 2014 « l'Emploi et l'Inclusion 2014-2020 » qui définit les finalités poursuivies par les PLIE.

L'Ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au Code des marchés publics et l'Ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics.

3. Présentation de l'action et des besoins du GIP

Intitulé de l'action : « Proposition de Formations collectives à l'attention des publics PLIE »
à destination des organismes de formation du territoire

3 critères obligatoires :

1. Formation qualifiante ou certifiée
2. Formation donnant accès à des métiers porteurs (démonstration à faire dans l'offre)
3. Formation insuffisamment couverte par le droit commun

Contexte économique et social du bassin d'emploi Sambre Avesnois à l'appui de la décision du comité d'instruction (annexe 3)

Public cible de l'action :

Il s'agit de personnes en grande difficulté d'insertion sociale et professionnelle : chômeurs, allocataires de minima sociaux, ou toutes autres personnes en difficulté d'insertion sociale et professionnelle (personnes bénéficiaires de l'API, les seniors + de 45 ans et les jeunes victimes de discriminations).

Cette action est destinée uniquement aux participants du PLIE de Réussir en Sambre Avesnois.

Lieu d'intervention : Territoire de la Sambre Avesnois

Le présent appel à la concurrence concerne la mise en place de l'action « **Proposition de Formations collectives à l'attention des publics PLIE** » et s'adresse aux organismes de formation du territoire (voir détail fiche action).

4. Obligations de publicité

Le candidat retenu sera chargé d'informer le public (participants) du concours financier du FSE.

Pour cela, il appose une **affiche A3** explicative, avec les divers logos, permanente et visible dans ses locaux. Cette affiche sera fournie par Réussir en Sambre Avesnois.

Il fait également mention de la participation du FSE sur **tout document utilisé** pour le déroulement de l'action. Il assure que les participants à l'action ont été informés de ce financement. Le candidat retenu insérera également le logo de Réussir en Sambre Avesnois sur les documents utilisés pour la mise en œuvre de l'action.

5. Dispositions diverses

• Obligations FSE et principes horizontaux

Votre réponse devra tenir compte des obligations du Programme Opérationnel National FSE 2014-2020.

Les réponses devront également prendre en considération les différents principes horizontaux du PON FSE 2014-2020 tels que :

- l'égalité entre les femmes et les hommes,
- le développement durable,
- l'égalité des chances.

• Sous-traitance

➤ Le principe de sous-traitance est autorisé mais doit être déclaré au cours de l'exécution de l'action. Dans tous les cas, le candidat retenu demeure personnellement responsable de l'intégralité des prestations exécutées ou à exécuter.

➤ De même, il fait siennes des obligations et des conditions de paiement du sous-traitant, sans que Réussir en Sambre Avesnois puisse être concerné ou inquiété de quelque manière que ce soit.

• Différends et litiges

En cas de litiges résultant de l'application des clauses du présent Cahier des charges, le tribunal administratif territorial compétent sera saisi.

6. Conditions de rendu des offres

Pour être recevables, les offres devront être constituées des éléments suivants :

- Un courrier adressé à l'attention du Président de Réussir en Sambre Avesnois, M. Benjamin SAINT-HUILE, à l'adresse suivante : GIP REUSSIR EN SAMBRE AVESNOIS – 20 Avenue Alphonse de Lamartine, BP 40247 – 59607 MAUBEUGE Cedex. Il est également possible de déposer les offres en mains propres à l'adresse précitée, contre récépissé, et aux horaires d'ouverture suivants : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 du lundi au vendredi, ou par voie électronique à resa@gipreussir.fr
- Un document reprenant l'ensemble des informations suivantes concernant votre structure : dénomination sociale, adresse, SIRET, nom du représentant, nom et coordonnées du responsable de l'action (modèle en annexe 2)
- Un décompte financier ne dépassant pas le montant maximum indiqué dans le présent cahier des charges (modèle en annexe 2)
- Un mémoire technique détaillant une proposition de prestation conforme au cahier des charges, une méthodologie de travail, un échéancier de réalisation, les références du personnel responsable de l'action (modèle en annexe 2)
- Une lettre d'engagement liée au respect des contraintes et obligations imposées par le Fonds Social Européen spécifiant les justificatifs qui seront fournis en fin de prestation (modèle en annexe 1)

L'évaluation des offres se fera à la fois en fonction du montant de l'offre mais aussi du contenu de l'offre.

Le candidat retenu devra communiquer, dans un délai de 8 jours suivant la notification d'attribution, ses observations éventuelles, un certificat de démarrage de l'action, ainsi qu'une attestation d'assurance (à jour de cotisations) couvrant les risques liés à son activité.

La date limite de réception des offres est le **mercredi 26 avril 2017 à 17h.**

Réussir en Sambre Avesnois communiquera par courrier les résultats de cet appel à la concurrence pour début mai au plus tard.

L'équipe de Réussir en Sambre Avesnois est à votre disposition pour toute demande d'informations complémentaires.
Pour des questions d'ordre administratif : Melle Maud SYMOENS - 03.27.39.39.95 - msymoens@gipreussir.fr
Pour des questions d'ordre technique : Mme Malika BOUDINA - 03.27.39.39.82 - mboudina@gipreussir.fr

<p>Fiche Action</p>	<p align="center">Action « Proposition de Formations collectives à l'attention des publics PLIE » à destination des organismes de formation du territoire (Axe 3 OS 1 PON FSE)</p>
<p>Du 09/05/2017 au 30/06/2018 inclus</p>	
<p>Nombre de mois : 14</p>	
<p>Suite au COPIL PLIE du 22 septembre 2016 validant les orientations 2017, à la remontée des analyses des parcours des participants du PLIE, et au regard du souhait d'organiser de manière anticipée et efficiente une proposition d'action de formation collective adaptée, Réussir en Sambre Avesnois lance l'appel à concurrence suivant :</p> <p>Description de l'action :</p> <p>Réussir en Sambre Avesnois souhaite poursuivre la montée en compétences des publics PLIE en s'appuyant sur les organismes de formation du territoire (dans le respect des règles de mise en concurrence). A travers cette démarche, la problématique de la mobilité devra être prise en compte et traitée en parallèle de la montée en compétences du public cible. Cette offre complémentaire au droit commun doit permettre de favoriser l'accès à la qualification du public en insertion pour augmenter leur employabilité.</p> <p>La formation est un enjeu majeur au cœur des stratégies de revitalisation du territoire. Les inégalités d'accès à la formation, en Région Hauts de France, sont plus importantes que dans d'autres régions. L'objectif est donc que les personnes les plus éloignées de l'emploi puissent accéder, en maîtrisant suffisamment les savoirs fondamentaux et pré requis, à ces actions de formation. Cet objectif spécifique vise à mettre en adéquation sur notre territoire l'offre et la demande en lien avec les besoins du marché de l'emploi.</p> <p>Public visé : Publics suivis par le dispositif PLIE de Réussir en Sambre Avesnois.</p>	
<p>Objectifs de l'action :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Permettre la montée en compétences et en qualification du public cible sur les métiers porteurs du territoire. ✓ Prendre en compte et lever les freins à la mobilité pendant la période de formation (mutualisation ou partenariats). ✓ Permettre, favoriser et impulser l'accès à un emploi durable à l'issue de la formation. 	
<p>Modalités opérationnelles de l'action :</p> <p><u>L'organisme devra :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Indiquer les potentialités de recrutement en lien avec la formation proposée et des éléments contextualisés sur la filière et les métiers visés (en joignant une note d'opportunité au dossier de candidature). Ces indicateurs seront illustrés à travers des situations concrètes d'actions à mener avec les entreprises. ✓ Mettre en place obligatoirement des périodes en entreprises (PMSMP) dans le cadre de la formation et ce afin de permettre au public cible de valider leurs pratiques professionnelles et leur donner l'opportunité d'une embauche. ✓ Travailler le savoir-être en entreprise avec les bénéficiaires de l'action. ✓ S'assurer que les formations proposées ne sont pas déjà largement représentées dans le droit commun (PRF, AFC). ✓ Obligatoirement proposer des formations diplômantes ou certifiantes de niveau V au minimum. ✓ Répondre aux exigences et besoins en compétences des entreprises du territoire. ✓ Proposer des actions de formation sans rémunération. ✓ Proposer une pédagogie innovante et attractive en s'appuyant sur les actions ou dispositifs de droit commun et les besoins en main d'œuvre recensés sur le territoire. <p>En parallèle de la formation qualifiante ou certifiante, si le métier l'exige, le public bénéficiaire de l'action devra être accompagné à la levée des freins à la mobilité. Pour ce faire, l'organisme de formation devra, après analyse des besoins, se mettre en relation avec la coordonnatrice de la Plateforme Mobilité (RESA).</p>	

Modalités financières :

Montant alloué à l'action : **10 € de l'heure au maximum**
5600 € par participant au maximum

Les formations proposées devront inclure 140h en entreprise.

Le candidat indiquera dans sa réponse le montant détaillé de la prestation proposée par participant. Le montant indiqué sera calculé selon un coût horaire.

Indicateurs d'évaluation et d'action :

- ✓ Nombre de participants : 5 à 10 (*selon la nature de l'action*)
- ✓ Nombre et nature des modules validés : 5 à 10
- ✓ Nombre de bénéficiaires ayant accédé à l'emploi : 50%
- ✓ Nombre de diplômes obtenus : 100%
- ✓ Nombre de bénéficiaires ayant accédé à la mobilité : *en fonction du besoin*
- ✓ Tous autres indicateurs permettant l'évaluation de l'action

Suivi de l'action :

- ✓ Mise en place par RESA d'une commission d'instruction des candidatures dudit appel à concurrence
- ✓ Mise en place d'un tableau de bord afin de suivre l'action
- ✓ Mise en place de comités techniques trimestriels pour échanger sur l'état d'avancement de l'action
- ✓ Transmission régulière à RESA des émargements des participants à l'action par demi-journées par le prestataire
- ✓ Production d'un bilan intermédiaire à mi-parcours de formation
- ✓ Production d'un bilan final de l'action à remettre dans les 2 mois après la fin de l'action

ANNEXE 1 : Lettre d'engagement

Je soussigné(e),,
représentant la structure,
atteste par la présente avoir pris connaissance des contraintes et obligations imposées par le Fonds Social Européen et m'engage à les respecter.

Je m'engage également à fournir toutes les pièces justificatives liées à la réalisation de l'action « Proposition de Formations collectives à l'attention des publics PLIE » qui me seraient demandées par le GIP Réussir en Sambre Avesnois, et notamment :

- Le tableau de bord de suivi de l'action
- Les émargements des participants à l'action
- Le bilan intermédiaire de l'action
- Le bilan final de l'action

Signature du représentant et cachet de la structure

ANNEXE 2 : Modèle de réponse

Identification du candidat :

Dénomination sociale :

Sigle :

Numéro SIRET :

Objet :

Nombre total de salariés :

Adresse du siège social :

Code postal :

Commune :

Téléphone :

Télécopie :

Courriel :

Site internet :

Identification du représentant légal :

Nom - Prénom :

Fonction :

Téléphone :

Courriel :

Personne responsable du projet :

Nom - Prénom :

Fonction :

Téléphone :

Courriel :

Zone géographique d'intervention :

Zone de la Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre :

oui

non

Zone de la Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois :

oui

non

Zone de la Communauté de Communes du Pays de Mormal :

oui

non

Zone de la Communauté de Communes du Sud Avesnois :

oui

non



Réussir en Sambre Avesnois est cofinancé par le Fonds Social Européen dans le cadre du PON FSE Emploi et Inclusion 2014-2020 et du PO Région Nord-Pas de Calais 2014-2020, et par l'Initiative pour l'Emploi des Jeunes dans le cadre du PON IEJ 2014-2020

Présentation de l'action menée :

[700 mots maximum].....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Méthodes et outils de réalisation de l'action :

[200 mots maximum].....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Echéancier de réalisation de l'action :

[200 mots maximum].....

.....

.....

.....

.....

.....

.....



Réussir en Sambre Avesnois est cofinancé par le Fonds Social Européen dans le cadre du PON FSE Emploi et Inclusion 2014-2020 et du PO Région Nord-Pas de Calais 2014-2020, et par l'Initiative pour l'Emploi des Jeunes dans le cadre du PON IEJ 2014-2020

Indicateurs de réalisation de l'action :

[100 mots maximum].....

.....

.....

.....

.....

.....

Indicateurs de résultats concernant les participants :

[100 mots maximum].....

.....

.....

.....

.....

.....

Indicateurs d'impacts concernant les participants :

[100 mots maximum].....

.....

.....

.....

.....

.....



Réussir en Sambre Avesnois est cofinancé par le Fonds Social Européen dans le cadre du PON FSE Emploi et Inclusion 2014-2020 et du PO Région Nord-Pas de Calais 2014-2020, et par l'Initiative pour l'Emploi des Jeunes dans le cadre du PON IEJ 2014-2020

Références du personnel affecté à l'action :

[CV ou présentation en 200 mots maximum].....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Informations complémentaires éventuelles :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Budget prévisionnel de l'action :

Le tableau suivant est à remplir suivant les trois gros postes de dépenses. D'autres postes de dépenses peuvent être ajoutés si nécessaire.

Indiquer également un coût horaire en fonction du montant total et de l'estimation du temps passé sur l'action.

Postes de dépenses	Détails des dépenses	Pièces probantes (à mettre à disposition en cas de contrôle)	Montant
Rémunération et charges du personnel			
Honoraires / Intermédiaires			
Consommables et équipements			
Autres dépenses			
		TOTAL :	

Estimation du temps passé sur l'action : heures

Coût horaire : € / h

Observations sur le budget :

.....

.....

.....

.....

ANNEXE 3 : Eléments de contexte économique et social du bassin d'emploi Sambre Avesnois

Chiffres clés :

232 032 hab. (Insee Rep 2013)

51,3% de femmes

48,7% d'hommes

98 275 actifs en Sambre Avesnois au 1^{er}/01/2014 (source INSEE Juin 2016)

67% des 15-64 ans sont actifs en Sambre Avesnois

Taux de chômage au 2nd semestre 2016 : 15% (source : panier STAT MDE Nov. 2016) soit

24 920 demandeurs d'emplois

12 517 bénéficiaires du RSA socle + activité – 3 275 bénéficiaires du RSA activité au 1^{er}/01/2016

13 160 établissements actifs au 1^{er}/01/2016 (source INSEE Sept 2016)

54 062 postes salariés

La demande d'emploi pour les publics entre 26 et 49 ans en Sambre Avesnois est de 59,6% contre 61,3% en région Hauts de France et 62,1% au niveau national

En 2015, 92 établissements ont eu recours à de l'activité partielle. Les 2 secteurs les plus concernés sont la Métallurgie et fabrications de produits métalliques, et la Construction. 77 établissements ont dû procéder à des licenciements économiques et 37 ont subi une liquidation ou une restructuration. Au total, la Sambre Avesnois a subi une perte de 600 emplois en 2015 dont 71,7 % dans la Métallurgie et fabrication de produits métalliques (*source ADUS - Observatoire social - décembre 2015*).

Au 1^{er} janvier 2014, le bassin Sambre Avesnois comptait 7398 entreprises, dont 61,7 % des établissements dans l'activité commerce - transport et services divers (*source INSEE, REE*). L'industrie agro-alimentaire, en croissance continue, est devenue en 2012 le troisième secteur industriel.

Bien que l'activité économique de l'arrondissement soit la plus diversifiée de la région avec une présence d'entreprises mondialement reconnues pour leurs produits innovants (implantation de centres de recherche de grands groupes d'envergure internationale : Vallourec, Areva, Jeumont Electric...), la plupart, qui concentrent un grand nombre d'emplois, dépendent de centres de décision externes au territoire.

Démographie des entreprises (*Champ : activités marchandes hors agriculture - Source INSEE, REE -sirène-*)



Le tissu d'entreprises en Sambre Avesnois

Le tissu d'entreprises (source INSEE : Sept 2016)

Nombre d'établissements et salariés par secteur d'activité sur le bassin Sambre Avesnois Au 1 ^{er} Janvier 2015 (source INSEE Sept. 2016)				
	Nombre d'établissements	%	Nombre de salariés	%
Agriculture, sylviculture et pêche	1 176	8,9 %	503	1%
Industrie	775	5,9 %	12 843	23%
Construction	1 192	9,1%	2 849	5%
Commerce, transport et services divers	7 597	57,7%	14 528	27%
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	2 420	18,4%	23 879	44%
Ensemble	13 160	100	54 602	100

Un territoire dominé, en nombre d'entreprises, par le commerce et les services. Les secteurs d'activité du commerce, transport et services divers sont prédominants sur le bassin Sambre Avesnois. Les établissements concentrant le plus de salariés sont les domaines d'activité suivants : administration publique, enseignement, santé et action sociale.



Les perspectives d'emplois

Une estimation des postes à pourvoir a été projetée au regard du nombre de départs en retraite prévus. Cette analyse met en exergue les enjeux suivants (source INSEE REP 2013, exploitation ADUS Novembre 16) :

- Veille sur les projets des demandeurs d'emploi
- Développement des formations du secteur Santé et Action Sociale
- Développement de l'apprentissage sur ces grands secteurs
- Stratégie de renouvellement des emplois

Secteur d'activité	Estimation des postes à pourvoir	Nombre de demandeurs d'emploi
Agriculture, sylviculture et pêche	509	1 233
Industrie de fabrication	2 866	4 518
Construction	1 488	2 607
Commerce, transport et services divers	7 010	9 272
Administration publique, enseignement, santé et action sociale	7 732	7 024

L'enquête BMO 2016 (Pole Emploi mai 2016) portant sur les embauches et les projets de recrutement dégage 2 845 projets de recrutement en Sambre Avesnois soit 12,5% par rapport à 2015.



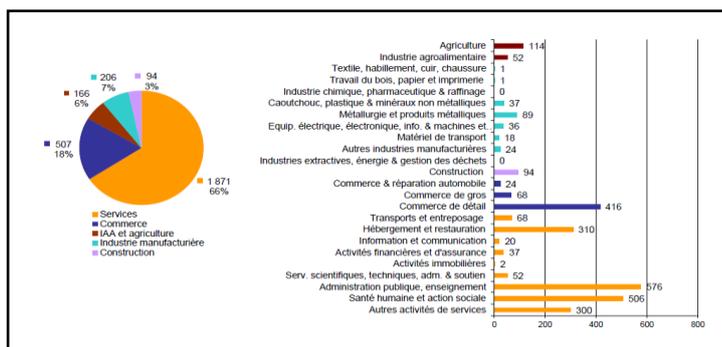
Les métiers porteurs et en tension (source Pole Emploi et DIRECCTE Février 2016)

Les 10 premiers domaines professionnels en nombre d'offres enregistrées à Pole Emploi en 2015 sont :

- ✓ La mécanique, maintenance des équipements industriels et automobiles, contrôle qualité
- ✓ Le commerce et la vente (vendeur(euse) en produits alimentaires et employé(e)s en libre-service)
- ✓ La formation et les ressources humaines (surveillants d'établissements scolaires)
- ✓ Le social et les services aux personnes
- ✓ L'hôtellerie/restauration
- ✓ Les services administratifs, financiers et comptables des entreprises
- ✓ L'alimentation (boulangier, pâtissier...)
- ✓ Le nettoyage
- ✓ Le second œuvre du bâtiment
- ✓ Les aides soignant(e)s

Les métiers innovants :

- ✓ Les métiers du bâtiment : écoconstruction...
- ✓ Les métiers du numérique : électronique, installation et maintenance, métiers de la domotique...



Le profil des demandeurs d'emplois en Sambre Avesnois :

	Sambre Avesnois	Moins de 26 ans	26 à 49 ans	+ 50 ans
Nb de DE*	24 920	5 466	14 031	5 423
Part	100 %	22 %	56 %	22 %

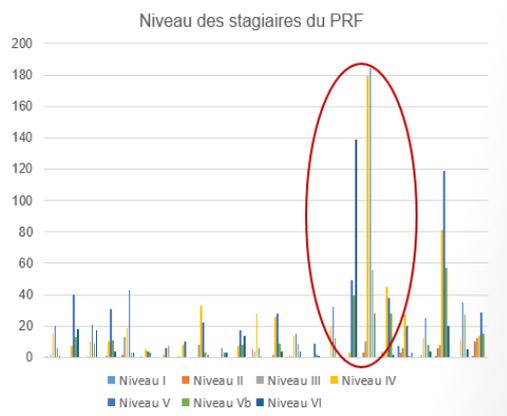
*demandeurs d'emploi

En Sambre Avesnois, on compte 24 920 demandeurs d'emploi au 31/10/2016. **La part des jeunes de moins de 26 ans est équivalente (au 31/10/2016) à la part des plus de 50 ans.**



Le profil de formation des demandeurs d'emplois :

Le niveau de formation des stagiaires entrant dans les dispositifs de formation (PRF) de la Région montre le faible niveau de formation et/ou de qualification des demandeurs d'emploi du territoire. On constate : Une part importante des niveaux IV à Vbis, supérieure par rapport à la moyenne régionale. Les femmes sont plus nombreuses à avoir un niveau V et Vbis.



Diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans ou plus, selon le sexe en 2013 : Source : INSEE REP 2013	Bassin de Sambre Avesnois		Hauts de France	France métropolitaine
	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Population non scolarisée de 15 ans ou plus	167 753	80 018	87 735	4 272 494
Aucun diplôme ou au plus BEPC, Brevet des collèges, DNB	38%	31%	44%	37%
Certificat d'aptitudes professionnelles, Brevet d'études professionnelles	28%	35%	22%	25%
Baccalauréat général, technologique ou professionnel	16%	17%	16%	16%
Diplôme d'études supérieures	18%	17%	18%	22%

En 2013/2014, ce sont 2 074 des publics en parcours d'insertion socio-professionnelle qui ont intégré une formation professionnelle contre 1 738 personnes en 2014/2015 (données PRF). Au 1^{er} janvier 2016, ce sont 3 652 demandeurs d'emploi (source Pole Emploi) qui se sont inscrits à un stage de formation (AFC, AFPR, POE individuelles, AIF, Conseil Régional, POE collectives, autres..).

Les 5 secteurs de formations les plus importants sont la manutention, le travail des matériaux, le transport, le développement personnel et professionnel et la direction d'entreprise. Toutes formations confondues, tous publics confondus, les bénéficiaires de la formation représentent plus de **51 000 personnes** (hors salariés d'entreprises relevant de leur OPCA).